

GRAND SUD-OUEST

RÉUNIONS ET LANCEMENT DE SEMAINE

La direction nous informe que la réunion de groupe le matin dite "réunion debout" est une info flash pour lancer la journée et donner le ton. Elle est d'une durée de 3 à 5 minutes.

La réunion du jeudi est assise et posée. Elle est plus complète pour évoquer des thématiques nationales et traite une fois par mois d'une thématique locale.

Ces deux formats doivent avoir lieu pendant les heures de travail.

La **CFDT** vous rappelle que vous disposez d'une réunion de droit **d'expression des salariés** tous les deux mois en complément pour vous exprimer.

DA RECRUTEURS

A ce jour, le recrutement est initié par les RDI avec une présélection des candidatures. Les Directeurs d'Agence le finalisent par un entretien.

Un test est en cours sur 4 régions sur un **nouveau processus d'embauche** à la main du Directeur d'Agence.

Les DA qui participeront seront tous volontaires et devront valider leur formation avant de pouvoir recruter.

Pour les aider, ils disposeront d'une grille salariale de référence encadrée par la RH.

Le recrutement concernera uniquement les postes de conseillers particuliers et conseillers privés.

ACTIVITÉS SOCIALES

La livraison des **chèques vacances** démarre début Mai par courrier interne.

Subvention Week-end Hiver : Pensez à nous envoyer vos factures de location d'hébergement afin de bénéficier de votre subvention de 150€ ! (uniquement sur les périodes d'ouverture des stations de ski)



Nouveauté : Offre naissance : un colis naissance d'une valeur de 60€ est offert par le CSE GSO pour toutes les naissances depuis le 01/01/2022

Scannez et découvrez !



CFDT LCL SUD OUEST
11, rue de la République
63000 Clermont-Ferrand

Coordonnées sur application « CFDT LCL SUD OUEST », téléchargez-la et faites-la télécharger autour de vous, la CFDT est à vos côtés !

INFOS CESU

Pour Qui ?

Les salariés LCL dès l'embauche et bénéficiant d'un salaire ou d'un maintien de salaire.

Quelles Conditions ?

Concerne les enfants de 0 à 11 ans - à charge - avec une garde à titre onéreux.

Combien ?

- ◆ Deux montants forfaitaires selon l'âge de l'enfant : Les enfants de 0 à 3 ans inclus 75 euros / mois; pour les enfants de 4 à 11 ans inclus 45 euros / mois
- ◆ Montant total plafonné à 1 830 €/an par salarié, soit 152,5 €/mois
- ◆ Montant forfaitaire calculé au prorata de la durée de travail

Quand ?

À trimestre échu directement sur le site de notre partenaire :

**Quel régime Social et Fiscal ?**

Totalement exonéré à hauteur de 1830€ / an

Si mon organisme n'accepte pas le ticket CESU ?

Pour une période transitoire d'un an (2022), versement d'un montant identique sous forme de prime avec le salaire (soumis à charges sociales et IR)

TRAVAUX ET REGROUPEMENTS

Travaux de passage au nouveau concept pour **Pau Foch** et création d'un nouveau bureau à **Malemort**
Regroupement "fermeture" de **Vic en Bigorre** vers **Tarbes Gavarnie**.



Mélanie SABOURIN

Elue CSE

Œuvres sociales du CSE
06.43.29.44.40



Nicolas RODRIGUEZ

Elu CSE

Trésorier du CSE
06.89.95.16.11



Henri GIROD

Elu CSE

Secrétaire Adj du CSE
06.61.46.28.40



Anaïs DENYS

Elue CSE et membre
CSSCT

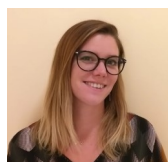
06.16.97.13.26



Jean-François PATRAT

Elu CSE et membre
CSSCT

06.12.31.53.79



Anne SOMAINI

Elue CSE

Œuvres Sociales du CSE
06.58.50.98.25



Michael LEOCADIE

Elu CSE et membre
CSSCT

06.25.92.28.76



Christine BILLIERES

RS CSE

DSR CFDT LCL GSO
06.82.22.24.18



Amandine GRAUX

Elue CSE et membre
CSSCT

06.73.36.44.40



Denis CREPIN-LEBLOND

Elu DR MPN & MPS

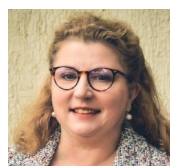
06.60.29.22.34



Carine COLOMBIE

Elue DR MPN & MPS

06.62.85.65.68



Nathalie GARGADENNEC

Elue DR MPN & MPS

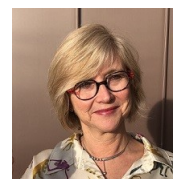
07.87.02.50.35



Cédric CRAPONE

Elu DR MPN & MPS

06.09.70.97.89



Laurence ROCHELLE

Elue DR MPN & MPS

06.68.46.54.87